



PRÉVENTION DES DERMATOSES PROFESSIONNELLES

Recommandations à l'usage des utilisateurs de ciments

Médecine Professionnelle et Préventive
Fiche Santé et Travail N°064
Date 21/08/2013

Un impératif absolu : n'appliquer ces mesures de prévention que sur une peau saine.

Les résultats de la prévention ne pourront être appréciés qu'au bout de trois semaines d'application rigoureuse des conseils de prévention. La prévention devra être poursuivie régulièrement par la suite pour assurer des résultats durables.

En cas de lésion, voir votre médecin traitant ou spécialiste pour des soins appropriés afin d'obtenir la guérison avant application des mesures de prévention.

1 - LAVAGE ET SÉCHAGE DES MAINS

A la maison, se laver les mains avec un savon surgras qui est peu agressif, à pH neutre et contient des corps gras renforçant le film gras naturel de la peau.

Au travail, utiliser de préférence un savon surgras et en cas de salissures importantes, un produit de nettoyage adapté (hypoallergénique et sans solvant norme NF T 73-101).

Se sécher les mains avec un papier absorbant, sans les frotter (tamponner la peau).

Eviter les changements de température important au niveau des mains : eau tempérée (ni trop chaude, ni trop froide).

2 - PROTECTION DES MAINS ET DES PIEDS

Le port de gant est indispensable en cas de contact avec les ciments à prise rapide, les décapants, la chaux qui entraînent de véritables brûlures de la peau ; ou des ciments epoxy très allergisants.

Le port de gants doit être adapté au domaine d'utilisation (par exemple : ne pas utiliser de gants en cuir, car ils peuvent être contaminés avec du chrome, qui est une des principales causes des allergies au ciment).

Porter des bottes étanches en vinyle pour éviter la pénétration du ciment, des chaussettes en coton fréquemment changées et se laver souvent les pieds.

3 - CRÈMES DE PROTECTION AVANT LE TRAVAIL

Ces crèmes ont pour fonction de renforcer le pouvoir de défense naturelle de la peau, (à utiliser même en cas de port de gants).

Elles sont à appliquer avant le travail et à remettre toutes les deux ou trois heures sur une peau propre. Attention, ce type de crème est à usage préventif et ne doit être appliquée qu'en l'absence de lésions aiguës de la peau.

4 - ENTRETIEN DE LA PEAU APRÈS LE TRAVAIL

Si dans votre profession les agressions de la peau sont très fréquentes malgré votre vigilance, l'utilisation en complément de crèmes régénératrices pourra vous protéger et compenser l'action de ces agressions.